

Depuis plusieurs mois les organisations syndicales constatent un fonctionnement carencé de cette instance. En effet de façon récurrente ce sont souvent les mêmes questions qui sont chaque mois posées du fait des réponses bateau et/ou insatisfaisantes apportées par la Direction.

COMPTE RENDU DES D.P DU 13 OCTOBRE 2009

Aux demandes de remplacement de postes, la DRH évoquait chaque fois « l'étude en cours charges/moyens »...sauf depuis le CE du 30/09/09 où l'on apprenait officiellement que cette étude n'avait jamais existé !!!...Donc depuis, les réponses sont « c'est en cours » !!!.. Certains appels à candidatures restent des mois sans être pourvus (alors qu'il est souvent noté « date de prise de fonction : immédiate » : cela permet ainsi à la Direction de faire des économies budgétaires (pour être admis dans le « carré vertueux ») ce qui dégrade les conditions de travail des personnels et l'exercice de nos missions de service public.

A la CAF13, les OS ont pour habitude lors d'un appel à candidatures de demander le nombre de postulants en interne et en externe. Cette demande ne semble pas convenir à la nouvelle DRH qui en a demandé d'ailleurs le sens (!) lors de la dernière réunion : nous avons rappelé que nous sommes particulièrement attachés au recrutement prioritaire sur des postes vacants des personnels en interne et titulaires et qu'il est d'usage de connaître la ventilation des candidatures. D'ailleurs, chacun aura pu noter combien ces derniers mois le recrutement de personnel externe à l'organisme (tout particulièrement chez l'encadrement) avait été privilégié par la Direction, privant ainsi les salariés de la CAF13 de tout déroulement de carrière.

Par ailleurs, de plus en plus d'appels à candidatures sont effectués dans le cadre de « redéploiement de postes ». A titre d'exemple, lors de cette réunion, notre OS a souhaité avoir des précisions quant au remplacement du poste d'adjointe sociale de Salon signalé par la NS n°208/2009 où, dans la rubrique « circonstances de l'appel », est mentionné « redéploiement de poste vacant » !

L'adjointe sociale, en congé sans solde, pouvait donc être remplacée dans le cadre des « indisponibles ».

Réponse de la DRH: « En effet, mais le recrutement ne peut se faire alors qu'en interne (regrets....!), on a donc décidé de geler un autre poste et on redéploie sur celui

là pour le pérenniser...et cela nous permet de recruter aussi bien en interne qu'en externe » !!! Et le tour est joué, rajouterons-nous....

Nous avons réagi à ce glissement qui s'opère budgétairement et nous avons alors demandé quel était le poste « gelé » ?

Réponse de la DRH : « je ne sais pas ...Je ne peux pas vous le dire aujourd'hui... »

Aucun contrôle des OS sur ces « jeux d'écriture » qui révèlent bien la volonté de la Direction de maintenir une opacité sur sa politique de GRH qu'elle entend poursuivre et dont les objectifs nous semblent de plus en plus « lisibles » !!!

Nous ne pouvons accepter que des postes soient ainsi « gelés » mettant en difficulté le secteur concerné et donc nos missions de service public.

Les organisations syndicales doivent avoir la lisibilité totale sur les mouvements de personnels dans l'organisme : ce sujet est d'autant plus sensible dans le cadre des restrictions imposées par la COG et la Direction ne peut faire perdurer cette absence organisée de transparence.

Le maintien d'une telle politique tacticienne ne peut que réduire à une pantalonnade les engagements de suivi des remplacements poste pour poste ou la mise en œuvre de la GPEC !

AUTRES QUESTIONS ABORDEES :

Remplacement du poste de CESF à La Valentine :

la DRH s'était engagée lors des DP de Septembre qu'un appel à candidature serait « rapidement » diffusé...Un mois après, toujours rien mais « c'est en cours de validation »...A quand l'affectation ?

Remplacement des postes d'Assistants sociaux vacants sur Aix et 13/14ème (Ouest) :

ces 2 postes devraient être pourvus début Novembre. (Une seule titulaire a postulé sur AIX)

Note n°95/2009 : notre OS a réitéré une nouvelle fois la demande de remplacement du poste de conseiller technique action sociale expert secteur des structures agréées, vacant depuis plusieurs mois.

Réponse de la DRH : « toujours en suspens... »

Note n° 174/2009 : remplacement du poste d'adjoint social 15/16 ème :

lors de la séance des DP du 10/09/09, la DRH avait évoqué « l'imminence d'une nomination »...(Une seule titulaire a postulé). Or aucune affectation n'a encore eu lieu à ce jour...Là aussi, c'est « imminent », le cabinet Frayssinet devant rendre ses conclusions...

Promotions 2009 :

la note devrait être diffusée dans la semaine du 19 Octobre avec paiement sur le salaire d'Octobre et effet rétroactif au 1/01/09.

Marseille, le 20 octobre 2009

